



Pourquoi ?

La concrétisation d'une de leurs idées par les jeunes est indispensable car d'une part elle est l'aboutissement d'une partie importante de leur travail et d'autre part elle restera un élément visible de tous, devenant potentiellement l'ambassadrice de la démarche dans le quartier. Les participants aux éditions suivantes du projet pourront même s'appuyer sur cette concrétisation pour se familiariser avec la notion de biodiversité locale.

En allant au bout du processus, les participants prendront conscience qu'il est possible d'agir en équipe et de changer les choses par des actions simples et efficaces !

Les retours positifs des habitants vis-à-vis des idées concrétisées renforceront le sentiment de fierté des jeunes et potentiellement leur envie de poursuivre leur implication dans la vie locale.

Quelle idée ?

Il est important de choisir une idée que vous êtes totalement sûr de pouvoir concrétiser (pas d'obstacle majeur à sa mise en œuvre, réalisable à une période en phase avec les étapes du projet).

Gardez en tête que cette idée pourrait servir de base au travail effectué avec de nouveaux jeunes si votre projet se poursuit dans le temps : nouvelle édition du projet, actions connexes s'appuyant sur le projet.

Distinguez dans votre réflexion les idées concernant la valorisation de la biodiversité (ex : mise en place d'un parcours pédagogique sur l'espace public, installation de panneau de sensibilisation dans une résidence collective) de celles concernant l'accueil et la préservation de la biodiversité (ex : installation de nichoirs et d'abris pour les animaux sauvages, végétalisation de l'espace public).

Comment ?

Votre méthode peut varier considérablement en fonction de l'idée que vous choisissez de concrétiser. Mais voici tout de même quelques conseils qui pourraient vous être utiles :

Lien utiles

[Un coin nature avec des jeunes ?](#)

[Un coin nature pour tous](#)

[Guide « Biodiversité et Quartiers » de la LPO](#)

[Cahiers techniques de la FCPN](#)

[Retour sur le projet « Nature dans ta ville »](#)

[Créer une mare](#)

[Créer un massif fleuri dans la résidence pour attirer la faune](#)

Tout d'abord, renseignez-vous suffisamment en amont sur les points qui pourraient ralentir cette concrétisation (les éventuelles autorisations à demander, l'identité et le mode de fonctionnement des gestionnaires des zones où vous souhaitez intervenir, etc)

Une forte anticipation est également requise pour l'organisation des ateliers de terrain avec les jeunes (nb de séances, contenu, matériel...).

Quelle que soit l'idée retenue, vous avez tout intérêt à vous appuyer autant que possible sur les ressources et les compétences de certains habitants et acteurs du quartier pour vous aider à la concrétiser.

Pour certaines idées, par exemple concernant la végétalisation, vous pourrez avoir recours à des matériaux de récupération (ex : palette et bâche pour les bacs ou supports) pour limiter les coûts.

Et pensez également à vous appuyer sur les dispositifs locaux facilitateurs d'actions, comme par exemple le « permis de végétaliser ».

Une idée concrétisée grâce au permis de végétaliser



La mise en place à Paris du « permis de végétaliser » en 2015 s'est avérée être un support idéal pour concrétiser certaines idées des jeunes.

Le principe est simple : la ville de Paris peut décerner aux citoyens qui en font la demande un permis de végétaliser un emplacement de leur choix situé sur l'espace public.

Cette démarche, qui se met en place dans un nombre croissant de villes, a permis à la fois de végétaliser certaines zones de l'espace public identifiées par les jeunes du quartier Masséna et de répondre à leur envie de favoriser la pratique du jardinage par les habitants de leur quartier.

Cette première année du projet, les jeunes de Masséna ont en effet végétalisé plusieurs pieds d'arbres et potelets. Des ateliers de jardinage citoyen ont permis d'impliquer les habitants dans cette végétalisation et dans la formation à l'entretien de ces nouveaux espaces jardinables.

La végétalisation des potelets a été l'occasion de faire intervenir Paule Kingleur, artiste plasticienne à l'origine de la technique de transformation des potelets en *Potogreen*.

Un référent a été nommé pour la gestion de chaque espace végétalisé, en général une personne habitant juste à côté.

Notons que le fait d'avoir effectué auprès de la Ville notre demande de permis de végétaliser suffisamment tôt a été déterminant. En effet, de notre côté nous devons réaliser nos ateliers de végétalisation avant l'été, et de son côté, la Ville devait faire face au succès immédiat qu'a rencontré le « permis de végétaliser » et donc au nombre particulièrement important de demandes à étudier.

